

réfléchir et agir ensemble : l'éthique du débat

Le thème retenu pour la deuxième journée est : **l'éthique du débat : une nouvelle exigence.**

Pourquoi nouvelle et pourquoi exigence ? C'est à ces deux questions que la présentation qui suit entend répondre.

1. Qu'y a-t-il de nouveau ?

Ce qui est nouveau, c'est la multiplication des débats et des objets de débats et, concomitamment, l'augmentation des difficultés à trouver des terrains d'entente, l'augmentation des difficultés à s'accorder. Or, la vie collective, - on l'oublie souvent - demande de l'entente, demande de s'accorder, demande qu'à un moment le débat cesse et qu'un accord, même temporaire, soit trouvé, pour permettre l'organisation de la vie commune.

1.1. Le foisonnement des débats

Il n'y a qu'à ouvrir son journal pour s'en rendre compte. Certes, il n'est pas nouveau que les conditions de la vie commune, les choix politiques, le déroulement des rencontres sportives, ou les créations artistiques fassent débat. Ce qui est nouveau, c'est que des institutions autrefois pérennes fassent débat aujourd'hui. Ce qui est nouveau, aussi, c'est l'augmentation du nombre et de la diversité de ceux qui entendent participer au débat. Ce qui est nouveau enfin, c'est la diversité des lieux où l'on débat, à commencer par ce lieu sans frontière qu'est le réseau internet.

Reprenons ces différents points :

Les institutions ne constituent plus le cadre stable et pérenne du vivre ensemble.

Prenons deux exemples particulièrement sensibles et qu'il ne s'agit pas d'explorer maintenant : celui de l'appartenance à la communauté nationale et celui du mariage. Pour la première, on sent bien qu'aujourd'hui toute une part de la réalité échappe à nos définitions institutionnelles. Il y a des nationaux qui se sentent étrangers ou sont traités comme tels, il y a des étrangers qui ne sont pas traités ou perçus comme tels. Quel est le contour de l'ensemble national ? De qui sommes-nous solidaires ? Cela ne va plus de soi. Le second exemple est celui du mariage, l'une des institutions qui a été reconnue le plus largement dans l'espace et dans l'histoire, l'une des plus stables, l'une des mieux définies, voilà que notre temps la remet en cause, que notre temps met en débat sa signification.

« Dès lors que les citoyens adhèrent raisonnablement à des doctrines morales, plus ou moins compréhensives, qui divergent, il peut s'installer entre eux de profonds désaccords, quant aux raisons de reconnaître comme justes les institutions de base de la société et les principes qui les régissent. ».

Un deuxième constat porte sur le cadre du débat. On s'aperçoit que les corps institués n'ont plus le monopole du débat dans le champ de leur compétence.

Les Eglises et les sociétés de pensée n'ont plus le monopole du débat éthique, en tous cas plus la préséance dans le débat éthique. Chacun se sent à même de s'en saisir, d'y apporter sa contribution, de penser la faire partager. Pensons à l'exemple de l'euthanasie.

Les partenaires sociaux sont en voie de se trouver dans le même cas pour ce qui concerne le dialogue social. Dans une société à fort taux de chômage et de précarité, le dialogue social ne peut plus se trouver restreint au seul champ du travail salarié. D'autres participants doivent y être introduits.

Le troisième constat est celui de la multiplication des espaces de débat.

Chacun sait combien internet, par son économie et sa facilité d'utilisation, multiplie les émetteurs et les destinataires de messages. Mais, il n'y a pas qu'internet. Aujourd'hui les partenaires sociaux, les associations, sans doute aussi les administrations, ne savent plus où trouver le temps et les forces vives nécessaires pour participer à toutes les concertations qui leur sont proposées et qui sont nécessaires pour faire face à la complexité et à l'enchevêtrement des problèmes, lieux de concertation qui se multiplient, du fait, notamment, de la décentralisation, mais aussi de l'europanisation.

1.2. L'augmentation des difficultés à trouver des terrains d'entente, l'augmentation des difficultés à s'accorder.

Parallèlement à cette multiplication des débats, n'assiste-t-on pas aussi à une augmentation des difficultés à s'accorder, à élaborer des compromis ?

Les raisons en seraient :

- **Multiplication du nombre et hétérogénéité des intervenants dans le débat**

Faiblesse du désir de monde commun

Obstacles rencontrés pour la constitution d'un monde commun ou les conditions de possibilité d'un monde commun

Absence d'un référentiel commun
Absence d'un espace adéquat de discussion ou nécessité de faire effort pour le créer
Manque de connaissance partagée des faits
Capacité argumentative
Existence d'enjeux personnels venant compliquer la perception de la finalité de l'exercice collectif

- **Multiplication du nombre et hétérogénéité des intervenants dans le débat**

Ne sommes-nous pas passé du débat entre des groupes, au débat entre des individualités, ou, plutôt, du débat entre des grands ensembles – on parlait de lutte des classes – au débat entre des petits groupes ? Il faudrait ici beaucoup de temps pour décrire le processus d'individualisation de la société, de perte des identités collectives, du renvoi de chacun à la responsabilité de soi. Toujours est-il que le seul fait qu'il y ait de plus en plus d'entités, qu'il s'agisse d'individus ou de petits groupes des mêmes, à vouloir s'affirmer et être reconnus dans l'espace public, révèle l'hétérogénéité sociale et rend, a priori, l'entente plus difficile.

- **Faiblesse du désir de monde commun**

Cela d'autant que le désir de monde commun est faible. Désir de monde commun, c'est-à-dire, aspiration à s'entendre, aspiration à avoir une compréhension partagée de la situation, aspiration à se trouver des choses en commun au-delà des particularités de chacun. C'est comme si l'investissement de chacun dans sa propre construction identitaire, construction qui n'est aboutie que si elle débouche sur la reconnaissance de soi par l'autre, était tel, qu'il n'y avait plus d'énergie de reste pour s'investir dans la construction du monde commun.

Or, il faut, pour faire société, que le désir du vivre ensemble l'emporte sur le désir de reconnaissance de sa propre singularité.

«L'issue constructive d'un conflit n'est possible qu'à la condition expresse que les protagonistes n'aient pas une conception destructrice de celui-ci et qu'ils manifestent leur bonne volonté dans la recherche d'un accord. » (« le débat public en apprentissage » Louis Simard et alii p.192)

Obstacles rencontrés pour la constitution d'un monde commun ou les conditions de possibilité d'un monde commun

Absence d'un référentiel commun

Encore faut-il, pour s'entendre et se trouver, qu'il y ait un minimum de référentiel commun, autrement dit, une possibilité de se référer à quelque chose qui transcenderait nos différences. Encore faut-il que nous ayons un horizon commun, une notion commune de ce qu'est l'humain, que nous ayons un projet commun, une aspiration qui transcende chacune de nos existences singulières.

Or il se trouve que nous sommes aussi à une époque où l'idée même de transcendance a mauvaise presse. A tel point que le philosophe qui a le plus réfléchi à cette question de la réalisation de l'entente, l'allemand Jürgen Habermas, s'est un moment efforcé de s'en passer, en bâtissant toute entente sur le simple échange des arguments, avant de s'apercevoir, au cours de ces toutes dernières années, qu'il sans doute illusoire d'y arriver de cette manière.

D'autres, comme John Rawls, ont réduit la base de l'entente à l'accord sur la notion de ce qui est juste dans l'accès aux moyens de satisfaire les besoins fondamentaux, ce qui évitait d'avoir à s'accorder sur un système éthique plus ambitieux. Seule une conception commune de la justice était nécessaire.

Et puis, il y a ceux, tel Hans-Georg Gadamer qui pense que, même de façon implicite, non définissable, non objectivable, comme à l'arrière-plan de notre conscience, il y a une aspiration au Bien. Tout-à-la fois, une compétence pour juger ce qu'il est bon de faire et la reconnaissance d' « une incompétence par rapport à ce qui est vraiment le Bien. » p.123

Au moment même où nous mettons l'accent sur nos particularités et où nous nous focalisons sur nos différences, peut-être faut-il faire nôtre la recommandation de H-G Gadamer : « Il y a désormais la tâche d'apprendre à connaître le commun dans l'autre et dans l'altérité » Gadamer p.125

Absence d'un espace adéquat de discussion ou nécessité de faire effort pour le créer

L'espace de discussion adéquat susceptible de mettre en présence les parties concernées ne préexiste pas nécessairement au débat. Ce qui exige toute une invention, tout un effort pour le constituer. Avec lui émergeront aussi des acteurs qui, à l'occasion du débat, prendront conscience de leur rôle par rapport à la question soulevée, construiront leurs positions spécifiques, mais aussi finiront par se découvrir un monde commun.

Pour citer quelques exemples de notoriété publique : rappelons-nous le travail exemplaire pour amener à se rencontrer et à dialoguer des personnes qui s'excluaient mutuellement et aboutir à l'accord de Matignon sur la Nouvelle Calédonie, rappelons le laborieux travail pour réunir les diverses obédiences et aboutir à une organisation du culte musulman en France. Rappelons la construction d'une problématique commune aux syndicats, aux associations et aux administrations centrales sur la question des retraites. Donnons tout simplement l'exemple de l'initiative prise par l'hebdomadaire La Vie de réunir les représentants de groupes et

d'institutions très diverses pour les faire discuter de l'idée de service civique obligatoire et de sa mise en œuvre.

Manque de connaissance partagée des faits

La participation au débat requiert, d'abord, d'observer, d'être attentifs, de regarder et d'écouter, en évitant de filtrer nos perceptions en fonction de nos préférences ou d'un point de vue trop étroit. Elle requiert des participants qu'ils mettent leurs observations sur la table. C'est une étape incontournable du débat et la moitié du chemin à parcourir pour arriver à s'entendre. C'est à proprement parler constituer le monde qui sera commun aux participants.

Une part importante des controverses politiques se rapporte en effet à l'identification des faits et des conséquences plus ou moins probables des décisions et des pratiques. « *On voit s'affronter experts ou simples citoyens sur des données, sur des chiffres, sur des prévisions, etc.* » (Hervé Pourtois)

« *L'approfondissement des connaissances, s'il formait le cœur du programme, n'était pas – de loin – le seul moyen de participer aux activités réformistes. Les arguments réformistes favorisaient aussi les travaux de synthèse, de vulgarisation, voire de simple répétition, à la fois vis-à-vis du public et des décideurs. L'image de "l'inévitable choc à venir", les récits basés sur "l'urgence" et les "décisions qui ont déjà bien trop tardé" composaient des discours, des articles ou des notes internes, qui, sans effort ni originalité, se chargeaient d'une remarquable efficacité cognitive. Chacun pouvait prendre place au sein du projet collectif, contribuant à la fois à l'avancement des travaux et à la prise des "décisions politiques urgentes" que le programme appelait de ses vœux.* » (Lamothe)

Capacité argumentative

« Pour qu'une discussion soit idéale dans le sens habermassien, il ne suffit pas que ceux qui argumentent obéissent mutuellement aux principes de l'éthique du discours ; même ceux qui ne parlent pas clairement doivent être considérés comme des membres du groupe et chaque membre du groupe doit avoir une attitude non manipulatrice envers tous les autres. En ce qui concerne ceux qui sont incapables de bien débattre, il reste toujours la belle recommandation de William James : « écouter les plaintes des blessés ».

Existence d'enjeux personnels venant compliquer la perception de la finalité de l'exercice collectif

Parmi les obstacles rencontrés pour la constitution d'un monde commun, il faut enfin mentionner le fait que, pour les participants, ce qui va se passer dans le débat représente souvent un enjeu personnel qu'ils vont chercher à faire valoir au risque d'occulter la perception de la finalité de l'exercice collectif.

Les participants se présentent avec des attentes diverses et pas seulement celle de s'entendre sur une définition commune de la situation ou des solutions à mettre en œuvre.

Il y a ceux qui sont là dans l'espoir de trouver des personnes avec lesquelles ils pourront s'identifier, former des alliances et ainsi se sentir plus forts ou, tout simplement, échapper à leur solitude.

Il y a ceux qui y voient le moyen d'**élaborer leur propre système de sens** dans la mesure où le débat est une occasion d'interaction ; nous y confions à autrui le soin de nous faire fonctionner, car, comme le souligne Jürgen Habermas : « *les individus sont des personnes qui ne s'individualisent qu'au sein du processus de socialisation* ». En même temps, apparaît la peur de mettre en péril son système de sens -et sa propre croyance dans son système de sens-, au cas où il ne sortirait pas indemne de la confrontation avec d'autres. Il faut noter que le risque à cet égard ne cesse de s'accroître. Quand les débats se réduisaient à des affrontements idéologiques, il n'y avait pas grand risque pour les participants. Les systèmes étaient capables de se défendre, au besoin par un déchaînement de violence collective ; ils sortaient indemnes de la confrontation. Aujourd'hui, bien souvent, les participants sont des individus seuls dans l'arène, leurs groupes d'appartenance sont des entités trop lointaines ou trop faibles pour qu'ils se sentent soutenus et qu'ils puissent s'appuyer sur des positions collectives pour conserver intact leur propre système de référence. Ou alors, quand ils se retrouvent en groupes homogènes, il s'agit le plus souvent de prendre des positions corporatistes sans gloire, à faible pouvoir moral, à faible potentiel d'universalisation et de production de sens, donc à faible enjeu, non seulement pour les autres, mais aussi pour soi.

Sont également présents

- **le désir de valider** auprès d'autres son système de sens et ses croyances et de se trouver une appartenance commune, au mieux sans avoir à remettre en cause sa propre cohérence ;
- **un désir de monde commun**, de paix, de sens, d'entente et de résolution de problèmes et, en même temps, la peur d'avoir à faire, une fois de plus, le constat de la difficulté de l'entente interpersonnelle et de sortir du débat avec encore moins d'espoir qu'au début ;
- **la fatigue d'avoir à fournir l'énergie requise**, dans la mesure où l'éthique du débat exige des contributions coûteuses pour les participants, ce qui d'ailleurs la fait percevoir comme une pratique élitiste ;
- **la frustration de ne pas pouvoir donner la première place au sentiment** alors que, comme le signale Michel Maffesoli : « *nous sommes dans une société qui ne se reconnaît plus dans les grands événements, mais qui souhaite voir s'exprimer et représenter ce qui la touche directement. Nous sommes davantage dans une période qui privilégie le ressenti, plutôt qu'un verbe et une réflexion sur le monde* ».

1.2. Exigences à respecter pour que le débat soit valide ou règles de l'éthique du débat

L'éthique du débat : une nouvelle exigence. Après avoir essayé de dire ce qu'il y a de nouveau dans les enjeux et les conditions du débat, voyons quelles exigences entraîne la pratique de l'éthique du débat.

Le débat impose aux participants de bien distinguer les trois registres des faits, des normes et des sentiments ou de l'expérience intérieure.

Il s'agit apparemment d'une distinction simple, mais, si l'on écoute bien ce qui se passe dans les débats, on s'aperçoit qu'elle est rarement observée.

Il s'agit de faire reposer l'entente recherchée sur :

- un savoir partagé
- une convergence des systèmes de référence à partir desquels nous émettons des jugements
- une confiance réciproque entre les participants

Reprenons ces trois termes

- il faut d'abord mettre des faits sur la table en respectant la vérité. Oh ! certes, il va déjà entrer de la subjectivité dans le choix des faits apportés ou des événements relatés. L'essentiel est de mettre à l'épreuve sa propre capacité à observer et à connaître pour contribuer à constituer le patrimoine commun de connaissances qui servira de matière première au débat ;
- viennent ensuite, mais ensuite seulement, les avis et jugements que l'on est appelé à formuler sur la situation, avec la difficulté que ces jugements sont portés en fonction d'un système de normes dont rien ne dit qu'elles sont communes à tous les participants ; ce qui va faire que toute une part de la discussion va porter sur ces systèmes de normes ou sur ce que Pourtois appelle la reconnaissance des significations sociales des pratiques. « La majeure partie des conflits moraux auxquels nous sommes confrontés dans le champ politique n'ont pas pour origine des divergences de principes ou de doctrines entre groupes. Si l'on se penche sur les controverses qui surgissent de nos jours dans le débat public, on doit reconnaître que les sources majeures de différends se situent à d'autres niveaux : tantôt au plan des considérations empiriques et tantôt au plan de la reconnaissance des significations sociales des pratiques » ;
- reste la nécessaire confiance entre les participants. Sans doute est-elle fonction de la capacité de chacun d'entre eux à être en contact avec sa propre réalité et avec son expérience la plus profonde, ce qu'il y a probablement de plus commun entre les participants. Si chacun a abandonné le soin de son identité à un système idéologique quel qu'il soit, à une explication globalisante dont il n'a pas fait l'expérience de la validité en profondeur pour lui-même, il perd toute chance d'être rejoint par ceux qui ne partagent pas le même corpus idéologique. Si on appelle spiritualité, cet ancrage, cette stabilité intérieure, cette identité profonde, on peut dire que c'est là où se trouve la condition spirituelle de la constitution d'un monde commun, qui est la capacité à transcender les divergences dues à la diversité dans la perception des faits et dans les référentiels du jugement. Il dépend de la capacité d'intériorité et d'authenticité de chacun des participants que cette condition soit réalisée.

Tout cela peut paraître bien ambitieux et manquer de sens pratique. Alors, au risque d'encourager notre tendance à privilégier l'attention sur les normes pour éviter d'avoir à s'impliquer dans les enjeux, donnons, pour terminer, quelques règles d'éthique du débat qui ont toutes en commun de contrecarrer notre tendance à utiliser le débat d'abord à notre profit personnel. L'observation de ces règles devrait progressivement se faire sans y penser, elle devrait devenir un réflexe pour que notre attention ne soit pas monopolisée, notre spontanéité paralysée, et gênés la rencontre et le rapprochement entre les participants.

On pourrait les formuler ainsi :

- éviter les omissions et les mensonges dans la narration des faits
- approfondir notre argumentation
- ne pas déformer de façon malveillante le discours d'autrui. Ne pas, par exemple, miner l'argumentation d'autrui en sortant l'argument qu'il utilise de son contexte de pertinence et de cohérence
- ne pas vouloir généraliser à partir d'un fait ponctuel ou d'une expérience réduite
- ne pas prendre appui sur l'avis de tiers absents qui ne sont pas là pour le confirmer
- ne pas utiliser l'espace du débat pour donner sa position sur des sujets extérieurs à ce qui fait l'objet du débat, mettant à profit le fait qu'il n'y a pas de possibilité d'en discuter
- ne pas désigner de boucs émissaires, autrement dit ne pas chercher à fonder l'entente entre les participants sur la condamnation d'un tiers
- ne pas s'accorder à soi-même le privilège de formuler des consensus non vérifiés par des phrases du genre : « nous pensons tous que... »

- freiner sa tendance à court-circuiter l'étape de la constitution d'un patrimoine de faits partagés pour passer plus rapidement à celle du jugement, autrement dit, freiner sa tendance à échapper à l'examen laborieux des situations et à réaliser l'entente par l'élimination des interlocuteurs, en diabolisant au besoin leurs positions.
- Encore une fois, il s'agit moins de règles à suivre que d'une culture à acquérir, d'une sensibilité et d'aptitudes au débat qu'il revient à chacun de développer, sensibilité aux conditions optimales de l'élaboration collective, aptitudes à reconnaître les obstacles que nous mettons tous plus ou moins à la production d'un monde commun.

Patrick Boulton

Bibliographie

- *Ethique de l'élaboration collective* – Cahiers D&S 1997
- *Délibération, participation et sens du désaccord* – Hervé Pourtois
- *Comprendre le changement comme un processus de discussion : l'exemple de la réforme des retraites en 2003* – Patrice Lamothe
- **L'exercice de la citoyenneté, la prise en compte de la parole de l'utilisateur** (Rencontre territoriale en région Rhône-Alpes)
- *Fait/Valeur : la fin d'un dogme* - Hilary Putnam
- *Commentaire critique de Feriel Kandil* portant sur la 1^{ère} séance du séminaire : **Action Publique et Justice sociale le 17 janvier 2006** - Intervention d'Emmanuel Picavet : *La théorie de la justice sociale de Rawls : sa portée pour l'élaboration des politiques publiques*
- *Le débat public en apprentissage* - Louis Simard et alii p.192
- *Participatory Democracy : organised civil society and the "new" dialogue* - Dr. Nicolas Beger, Coordinator Civil Society Contact Group 1
- *L'héritage de l'Europe* – Hans-Georg Gadamer -Seuil